



COMMUNIQUE DE PRESSE

TVA SUR LES ACTIVITES EQUESTRES :

LE COMPTE N'Y EST PAS !

Paris, le 14 novembre 2013

Malgré la mobilisation particulièrement importante des professionnels du cheval partout en France ces derniers jours, le Gouvernement a publié hier matin le décret qui fait passer la TVA sur les activités de diversification agricole dans le cheval de 7% à 20 % au 1^{er} Janvier 2014.

Avant l'envoi d'un document de travail proposé le mardi 12 matin par les Ministres du Budget et de l'Agriculture, Mr Pierre MOSCOVICI dévoilait mardi après-midi, lors des questions au Gouvernement, un soit disant "pacte proposé aux centres équestres".

Si l'on peut s'interroger sur la forme de la concertation..., pour la FNC c'est d'autant plus grave que le compte n'y est pas : les professionnels paieraient 70 millions d'euros supplémentaires de TVA et Bercy compenserait 20 !

Quant à faire peser 1/3 de la hausse de la TVA sur le client final c'est totalement inconcevable dans cette période de crise.

Il faut également rappeler que depuis la hausse de la TVA sur les ventes début 2013 les éleveurs sont obligés de vendre leurs équidés en dessous de leurs coûts de production.

Alors que tout est fait par la Profession pour démocratiser et rendre les sports équestres accessibles à tous, notamment en milieu rural, nous ne comprenons pas la position du Gouvernement actuel.

Le bureau de la FNC, réuni en urgence mercredi soir, appelle à rester mobilisé pour éviter que les éleveurs et les agriculteurs diversifiés dans le cheval soient à nouveau la variable d'ajustement.

La FNC demande au Gouvernement de revoir ses propositions pour apporter des solutions réalistes et adaptées à nos exploitations agricoles.

Contact

Juliette LECLAIRE 06.84.85.86.96